



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 77386

Texte de la question

M. Bertrand Pancher attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation des prestataires de service auprès de Pôle emploi. En effet, les derniers chiffres du chômage viennent de tomber lourdement. Parallèlement, les prestataires de Pôle emploi apprennent que les agences font face à des restrictions budgétaires qui freinent ou arrêtent la mise en place de prestations en direction des demandeurs d'emploi. Les conséquences sont doubles. Tout d'abord, pour les demandeurs d'emploi qui n'ont plus accès à des services d'aide. En second lieu, pour les prestataires qui n'étaient pas informés de cette soudaine baisse ou même de cet arrêt net. Dès lors, les conséquences sont sérieuses et non sans répercussions que ce soit sur le personnel dédié à ces prestations, mais également sur un plan plus matériel pour les prestataires avec les baux immobiliers ou les contrats de locations des véhicules. Aussi, il lui demande ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77386

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2635

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)